

Ils mettent de la couleur dans le village

C'est maintenant une tradition, et c'est aussi un plaisir pour le maire et la municipalité que de mettre chaque année à l'honneur celles et ceux qui, par leur amour des fleurs, de la nature ou simplement de l'esthétique, fleurissent le quotidien et font de La Croisille-sur-Briance un village où il fait bon vivre.

Plusieurs coups de cœur ont séduit cette année les membres du jury emmené par Dominique Cotton, l'élue chargée du fleurissement, qui a constaté que le fleurissement 2017 était de bonne qualité et que de nouveaux arrangements fleuris avaient été créés.

Cette année, une vingtaine de maisons étaient inscrites mais, les primés qui ont reçu des récompenses des mains des élus locaux.



RÉCOMPENSES. Tous les lauréats du concours des villages fleuris ont reçu des prix.

Les récompensés du jury communal : Laetitia Buge, rue d'Offendorf ; Nadine Bahuon, Le Barnagaud ; Bernard Bourliataud, rue d'Offendorf ; Françoise Bernard, route du Mont-Gargan ; Renée Taxain, Verdeyme ; Monique Frachet, route du Mont-Gargan ; Elisabeth Cortes, rue

des Lavandières ; Marie Prabonnaud, route des Moulins ; Laetitia Frachet, allée de la Gerseas ; Lyne Hall, rue Traversière ; Mme Guerin, rue de la Conserverie ; Mme et M. Nauche, La Côte ; M. Ged Wallis, Le Crauloup ; Justine Bede, place du Docteur-Blanc.

Les récompensés avec diplôme d'honneur du jury départemental : Aija Schmitt, allée des Jardins ; Evelyne Claire, route de Nouailhas ; M. et Mme Gérard Bousseley, La Rochas.

Prix spécial du jury communal : Jeanine Mazeaud, route de Nouailhas. ■

PAROISSE SAINTE-ANNE

MESSES DE FÉVRIER ■ Samedi 3 février à 18 heures à La Croisille ; dimanche 4 février à 10 h 30 à Eymoutiers ; dimanche de la santé le samedi 10 février à 18 heures à Nedde et le dimanche 11 février à 10 h 30 à Châteauneuf ; mercredi des cendres 14 février à 18 heures à Neuvic ; samedi 17 février à 18 heures à Linards ; dimanche 18 février à 10 h 30 à Eymoutiers ; samedi 24 février à 8 heures, messe sous le clocher de la collégiale d'Eymoutiers avec Mgr Pierre-Antoine Bozo. Dimanche 25 février à 10 h 30 à Châteauneuf-la-Forêt, avec Mgr Pierre-Antoine Bozo, suivie salle du Lac Camille-Claudiel, de l'apéritif et d'un repas partagé, le plat de résistance est offert par la paroisse ; pour le repas, s'inscrire aux permanences du secrétariat paroissial 05.55.69.11.22, les lundi et mercredi, de 9 h 30 à 11 h 30 ou par mail : paroisse.sainte-anne@wanadoo.fr

Samedi 3 mars à 18 heures à Peyrat et la Croisille ; Dimanche 4 mars à 10 h 30 à Eymoutiers.

Horaires des messes en semaine : les mardis en l'église de Châteauneuf, 8 h 30 (pas de messe le mardi 20 février) ; les jeudis en l'église de Neuvic-Entier, 8 h 30 (pas de messe le 15 février, messe des cendres à 18 heures la veille) ; les vendredis en la collégiale d'Eymoutiers, 8 h 30 ; mercredi 31 janvier à 18 heures en l'église de Saint-Méard ; mercredi 7 février à 16 h 30 à Saint-Moreil ; mercredi 14 février à 18 heures à Neuvic, mercredi des cendres et mercredi 28 février 18 heures à Saint-Bonnet.

Paroisse Sainte-Anne, 2, rue des Pénitents, 87.120 Eymoutiers, tél. 05.55.69.11.22, www.paroissesainte-anne.com Permanences du secrétariat paroissial : les lundi et mercredi, de 9 h 30 à 11 h 30. ■

EY
L'ÉVOLUT
moutiers a
sur le thèr
Boisseau-S
criminelles
mal ? Rend
4. Entrée li

LE
MAIRE. L
samedi 3 f

SA
CONSEIL
février à 15

SA
AAPPMA.
février à la

SUPER LO
ganise à la
vriér à 14
Buvette. ■

SA
TÉLÉTHON
manifestati
vriér à 14
contreront
échanges a
de la mairi
cembre, pa
tions sont a
à l'initiative

LIN
ASSEMBLÉ
le du club
1^{er} février à
Ordre du jou
nifestations
membres du
2018 et po
jeux, etc. ■